

# Wolu-Inter-Quartiers ... ... en action

BELGIQUE – BELGIE  
P.P.  
1200 BRUXELLES 20  
1/3380

Décembre 2006

MENSUEL N° 103 de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers

Av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 – P 401101 – Ne paraît pas en juillet ni en août.

Ed. resp.: J. Clocquet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

## **Bosquet marécageux « Hof-ten-Berg » Au diable les procédures !**

**Quand le citoyen est mis hors jeu de la partie parce qu'un adversaire se permet de ne pas respecter les règles qu'il a lui-même édictées, il y a de quoi être plus qu'irrité.**

**Urbanisme**

**Petit rétroacte.** Le projet de construction de 2 immeubles sur un terrain en intérieur d'îlot au boulevard de la Woluwe, dont une partie est couverte par un bosquet marécageux, avait provoqué de vives oppositions en 2005. 356 plaintes/remarques avaient été envoyées à la commune afin de sauvegarder cette zone car **le site a de nombreux atouts** pour lui :

- le site est repris en "très haute valeur biologique" sur la Carte d'Evaluation Biologique mise à jour par les experts de l'IBGE et de l'Institut voor Natuurbehoud ;
- le site est repris en "zone noyau" du maillage écologique au PRD ;
- il se trouve dans la zone de protection d'un bien classé : la ferme Hof ten Berg ;
- son caractère enclavé en intérieur d'îlot (protégé par la prescription générale 0.6. du PRAS, qui donne priorité à la qualité végétale, esthétique et paysagère du lieu) ;
- le fait que le site se trouve en zone inondable dans la vallée de la Woluwe, où le simple bon sens voudrait éviter de construire de l'habitat ;
- la prescription générale 0.4. du PRAS qui interdit les actes et travaux amenant à la réduction de la surface de plans d'eau de plus de 100 m<sup>2</sup> ;
- L'Ordonnance de la Région de Bruxelles-Capitale du 29 août 1991 relative à la conservation de la faune sauvage, qui protège les mammifères, oiseaux, batraciens et reptiles vivant à l'état sauvage, ainsi que leurs habitats.



De tous ces arguments, **c'est sans doute la prescription générale 0.4 du PRAS** qui souligne : « *Sont interdits, les actes et travaux amenant à la suppression ou à la réduction de la surface de plans d'eau de plus de 100 m<sup>2</sup> etc...* » **qui a fait pencher la balance pour que la commission de concertation donne un avis défavorable.** Pour rappel, le promoteur ne proposait nullement la sauvegarde du bosquet marécageux puisqu'il plaçait à cet endroit un parking extérieur.

**L'avis défavorable était donc justifié** et nous croyions avoir trouver les moyens de protéger ce site.

**A tort, car le plus grave était à venir.** Le promoteur utilise ses recours, ce qui est son droit. Ce qui est plus critiquable, c'est que de-

vant la pauvreté soulignée de son premier rapport d'incidences (2 pages), **le promoteur a élaboré un nouveau rapport d'incidences** d'une cinquantaine de pages qu'il a remis au Gouvernement afin d'appuyer sa demande et, fort de bons conseils, il remit de nouveaux plans qui proposent une zone humide.

Mais ce dernier rapport n'est impressionnant que par son nombre de pages et la prolifération de plans. En réalité, il est tout autant sujet à critique. Et **ce qui est inacceptable, c'est qu'il n'a pas fait l'objet de publicité : ni la Commune, ni les habitants n'ont pu émettre des critiques dans le cadre d'une enquête publique**, alors que c'est justement sur ce rapport que le Gouvernement s'est basé pour délivrer le permis d'urbanisme.

# Le petit patrimoine

## La grille cuisine cave

La haute fenêtre de cuisine cave percée dans le soubassement constitue l'un des éléments les plus caractéristiques de la façade de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle.

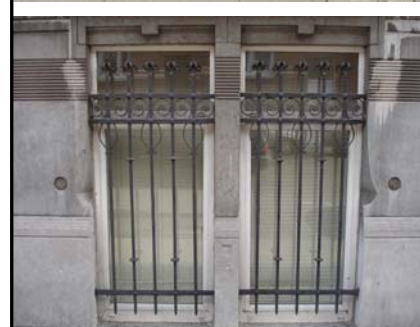
Indissociable de la maison bourgeoise, les espaces de service, de cuisine et de buanderie occupaient le sous sol demi enterré et profitaient directement de la lumière et de l'air.

Parce qu'il se situe au niveau du regard du passant qui longe la façade, un soin tout particulier sera prodigué à cette grille, elle est en fait un lieu privilégié pour la ferronnerie.

Au XX<sup>e</sup> siècle, la haute fenêtre de cuisine cave disparaît progressivement pour céder sa place à l'implantation du garage.

*Geneviève Vermoelen*

Sources d'informations : Archives d'Architecture Moderne.



Toutes les photos sont prises à Woluwe-Saint-Lambert.

Exemple à ne pas suivre !

**Critiquable ?** Un exemple parmi d'autres. Dans le rapport d'incidences, il est souligné « En fonction de la nature du sol, une étanchéification partielle ou totale de la zone peut être envisagée... » - on est loin d'une zone naturelle alimentée par la nappe phréatique ! Cela, alors que le permis exige que la zone existante soit confortée dans le respect du réseau hydrogéologique actuel et réaménagé conformément à l'étude paysagère... que personne n'a vu, à part le Gouvernement !

**Pour nous, très clairement, il fallait recommencer une enquête publique en bonne et due forme.**

Un autre point nous interpelle également dans ce dossier ; **c'est l'absence de réaction de la Com-**

**mune suite à la délivrance du permis d'urbanisme par le Gouvernement bruxellois.** Silence total, alors que nous aurions pu nous attendre à ce que la Commune introduise un recours puisqu'elle avait refusé la délivrance du permis d'urbanisme. Cela nous fait penser à : « que les citoyens se débrouillent ». La Commune ne serait-elle pas vraiment opposée au projet ? Il est vrai qu'en 2005, c'est sous la pression des habitants qu'elle a refusé le permis. Devons-nous en déduire que le fait que les élections communales soient passées, certaines attitudes de soutien aux habitants se sont déjà évanouies ?

**En conclusion**

**Nous espérons que le recours introduit contre le permis d'urba-**

**nisme par plusieurs riverains au Conseil d'Etat en suspension et en annulation aboutira à l'obligation légitime de recommencer l'ensemble de la procédure d'enquête publique pour que tout le monde puisse se prononcer sur les nouveaux documents proposés par le promoteur.**

Par ailleurs, nous allons continuer à insister auprès du Secrétaire d'Etat aux Monuments et aux Sites, Monsieur Emir Kir, pour qu'il classe ce site et nous serons également très attentifs à la délivrance du permis d'environnement et à son contenu. Il faut rappeler que tant que ce dernier n'est pas délivré, le promoteur ne peut pas commencer les travaux.

*Bernard Devillers - Coordinateur*

Transformer le boulevard Brand Whitlock, c'est un de nos projets un peu fous pour l'année 2007.

Le boulevard Brand Whitlock est une fracture urbaine d'importance qui, en plus de provoquer de nombreuses nuisances, coupe littéralement d'anciens quartiers cohérents.

Ce ne sont pas moins de 10 bandes de circulation à haute vitesse qui coupe « à la hache » le square de Vergote. Et le piéton, à part se risquer dans le tunnel piéton souterrain « insécure » à de nombreuses heures, n'a d'autres choix que de faire un large détour ou de prendre sa voiture !

Quelques associations, quelques architectes et quelques citoyens se sont penchés à un moment donné sur cette zone qui mériterait certainement un traitement autrement plus urbain qu'actuellement.

Par ailleurs, le Ministre bruxellois de la Mobilité et des Travaux a annoncé récemment qu'il avait des objectifs de transformation du boulevard Lambermont et de la place Meiser d'une part et d'autre part, du boulevard Général Jacques. Nous ne pouvons malheureusement que constater que rien n'est prévu ni pour le Boulevard Brand Whitlock, ni pour le viaduc Reyers, alors qu'il nous semble que pour qu'un plan d'aménagement soit efficace, la réflexion doit être por-

## ***Mobilité - projet***

***Le boulevard Brand Whitlock a besoin de vous !***

***Nous avons besoin de vous !***



tée sur l'ensemble de cet axe important. Les répercussions des choix en amont et en aval auront des répercussions sur les flux de circulation dans les zones qui nous intéressent.

Nous allons donc sortir du bois et activer un groupe de travail pour alimenter la réflexion sur cette voirie et tenter de trouver des solutions pour que ce boulevard retrouve une dimension plus humaine qu'actuellement.

Pour ce faire, nous organiserons une première réunion de travail vers la mi-janvier 2007. D'ici là, nous allons établir un dossier re-

prenant toutes les réflexions, plans, publications, ... qui ont déjà été émis à propos de cette voirie et de ses abords.

Nous inviterons nos membres habituels à participer à ce groupe de travail ; cependant vu l'importance de la tâche et la nécessité de s'adjoindre un maximum de compétences, nous ouvrons également notre groupe à tous les citoyens désireux de participer à ce débat. Dans un deuxième temps, nous solliciterons tous les acteurs urbains potentiellement intéressés : Inter-Environnement Bruxelles, l'Atelier de Recherche et d'Actions urbaines, les Non Motorisés, l'Institut Belge pour la Sécurité Routière, les mouvements cyclistes, un bureau d'études spécialisés dans la mobilité, ainsi que les administrations communales et régionales impliquées.

Un travail certes de longue haleine, mais un travail qui, nous l'espérons, produira des effets positifs dans quelques années.

Si vous êtes intéressés, contactez-nous, vous recevrez le dossier préparatoire et la convocation à la première réunion.

*Bernard Devillers  
Coordinateur*

**Info et contact au 02 762 39 44  
woluinterquartiers@hotmail.com**

## Bancs et poubelles au square de Meudon

La Commune vient d'installer une série de bancs et de poubelles au square de Meudon.

Assez discret, ce mobilier urbain se fond agréablement dans l'ensemble. Pour les parkings vélos, il faudra encore un peu patienter ; des négociations sont en cours avec les fournisseurs.



## Parking vélos à la rue Saint-Henri

Une bonne nouvelle! Un an après notre campagne "A la bibliothèque à vélo!", la Commune vient d'installer un parking pour vélos près de l'entrée de la bibliothèque Saint-Henri. Merci pour la sécurité des cyclistes et de leurs vélos.



## Liste des représentants des comités de quartiers à l'assemblée générale de WIQ

<b>•CITE HOF-TEN-BERG</b>		
Eulalia Lopez	Avenue Wolvens, 39	02/772 83 76
Jeanne Nicolas	Avenue Wolvens, 49	02/772 05 97
Nicole Warnier	Av. Hof-ten-Berg, 100/4	02/771 91 40
<b>•DRIES</b>		
Raymond Frère	Rue Dries, 91	02/770 13 39
Marie-Luce Graulich	Rue Dries, 179	02/762 29 62
<b>•CAPRICORNE – PLEIADES – CONSTELLATIONS</b>		
Aimé Samyn	Av. du Capricorne, 10	02/762 24 54
Jacques Clocquet *	Avenue du Bélier, 12	02/771 61 70
Louis Gille	Av. du Capricorne, 28	02/771 63 98
<b>•SCHUMAN – BOULEAUX – PEUPLIERS ET ENVIRONS</b>		
Marcel De Rongé *	Av. de la Charmille, 14/10	02/762 43 53
Brigitte Platiau	Av. de la Charmille, 22/64	0485 18 54 20
Marguerite Gilbert	Clos des Peupliers, 30	02/762 36 18
<b>•DE CUYPER – DIX ARPENTS</b>		
Brigitte Fievez *	Av. des Dix Arpents, 109	02/770 20 89
J-P. Verherbruggen	Rue Th. De Cuyper, 283	02/771 00 65
<b>•PREKELINDEN – BOIS DE LINTHOUT</b>		
Béatrix Tilquin *	Avenue Albertijn, 21	0477 84 27 05
Jacques Bette	Avenue Albertijn, 47	02/736 54 09
<b>•PARVIS ST HENRI – LINDTHOUT</b>		
G.Vermoelen *	Avenue du Castel, 90/7	02/735 03 65
Anne Gruwez	Parvis St Henri, 11	02/733 07 78
Fatima Ferreira	Av. de Broqueville, 15/6	02/732 67 16
<b>•PETIT WOLUWE</b>		
Chantal Scohy	Rue de la Station, 88	02/762 33 11
Vincent Courtejoie	Rue de la Station, 40	02/762 96 63
Emmanuel Lothaire	Rue de la Station, 61	0495 47 89 89
<b>•HYMANS – St LAMBERT</b>		
Geert Van Waeg	Rue St-Lambert, 133	02/770 74 54
Gisèle Pirene	Rue St-Lambert, 104	02/770 49 00
<b>•BAS ROODEBEEK</b>		
Etiennne Boon	Avenue Mullie, 30	0477 13 22 14
Anne-Sophie Ghigny	Chée de Roodebeek, 108	02/771 95 66
Guy Ralet *	Chée de Roodebeek, 95	02/770 33 93
<b>•AQUILON</b>		
Claudine Esposito	Avenue de l'Aquilon, 3/11	02/762 84 57
Michel Lucas	Avenue de l'Aquilon, 11/12	02/772 02 11
Anne Marchand	Avenue des Eoliennes, 6/10	02/772 96 31

\* : membres du Conseil d'Administration de Wolu-Inter-Quartiers

Woluwe-Saint-Lambert, le 28 novembre 2006

## « Coup(s) de chapeau »



Tout au long de la saison 2006-2007, la RTBF et la Fondation Roi Baudouin vous invitent à faire connaître des personnes, des groupes ou des associations dont vous admirez l'engagement bénévole envers les autres et qui méritent à vos yeux un « coup de chapeau ».

Chaque lundi, de septembre 2006 à juin 2007, une rubrique de l'émission Au quotidien (sur la Une de 18h45 à 19h25) sera consacrée à ces personnes méritant un coup de chapeau.

Pour mettre à l'honneur une personne ou un groupe engagé dans une action citoyenne et bénévole, visitez le site [www.coupedechapeau.be](http://www.coupedechapeau.be) ou téléphonez au 0800-94 135.

Pour obtenir des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants, n'hésitez pas à nous joindre.

Contact : Coordinateur : Bernard Devillers - Tél/Fax 02 762 39 44 ou en cas d'urgence 0478 42 47 83  
E Mail : [woluintertquartiers@hotmail.com](mailto:woluintertquartiers@hotmail.com) - CCP n°000-0392213-42 - **Abonnement au Bulletin : 5 €/ an**

**Wolu-Inter-Quartiers est une asbl reconnue par le Ministère de la Communauté française avec le soutien de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert.**